



La prévention en élevage et dans la faune sauvage : enjeu majeur pour la santé animale européenne



La dégradation de [la situation sanitaire de la faune sauvage sur le territoire de l'Union Européenne](#) s'est accélérée en 2022 avec l'extension de l'épizootie de Fièvre Porcine Africaine et l'installation durable de l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène dans l'avifaune locale. Cette situation conduit à repenser les méthodes de lutte contre ces maladies.

GDS France, engagé depuis des années aux côtés des éleveurs, des vétérinaires et de l'administration dans la lutte contre la Tuberculose ne connaît que trop bien cette problématique. C'est pourquoi nous sommes mobilisés pour contribuer aux travaux en cours au sein des Institutions et Organisations Professionnelles européennes. La pérennité de l'élevage que chacun s'accorde à reconnaître comme indispensable nécessite que des mesures soient prises pour maîtriser la circulation de ces maladies zoonotique ou d'importance économique majeure dans la faune sauvage.

Trois voies alternatives préventives s'imposent : l'adoption et l'adaptation des mesures de biosécurité en élevage et dans la faune sauvage face à ces risques spécifiques, le recours à la vaccination et enfin la maîtrise des densités de populations sauvages. Certes, ces mesures ne sont pas nouvelles mais se posent plus que jamais la question des moyens nécessaires (disponibilité de vaccins

efficaces, moyens humains, logistique...) **Mais il s'agit d'une véritable évolution du paradigme historique de gestion des maladies graves relevant des actuelles catégories A et B de l'UE** (cf. [règlement d'exécution \(UE\) 2018/1882](#) de la Commission).

Pour le moment, il s'agit de pistes de travail identifiées et mises en avant lors

de réunions à haut niveau dans le cadre des Présidences Française et Tchèque.

Ces pistes doivent encore être approfondies, s'appuyer sur des travaux de recherche puis être acceptées tant au niveau des acteurs de terrain que par le commerce international et surtout la société. Enfin, elles nécessiteront des adaptations normatives (standards internationaux) et réglementaires.

Convaincue de l'intérêt de ces évolutions, [la FESASS](#) a multiplié les initiatives en ce sens (atelier et séminaire à haut niveau, projets de recommandations) avec l'appui de ses membres et notamment l'expertise de GDS France. **L'objectif de l'éradication doit rester la priorité mais sans mettre en péril l'avenir de l'élevage dans les zones contaminées. Il en va de la souveraineté alimentaire de l'UE.**

La biosécurité peut-elle être considérée comme un outil majeur du concept Une Seule Santé (One Health) ?



La biosécurité constitue l'un des principaux outils de prévention à la disposition des éleveurs et des intervenants en élevage en vue d'empêcher l'introduction, le développement et la propagation des maladies animales au sein et en dehors des élevages. **Mais elle ne se limite pas à la seule protection des élevages et a toute son importance dans le concept « Une Seule Santé (One-Health) », où des problèmes sanitaires d'élevage peuvent impacter l'Homme, la faune sauvage et l'environnement (notamment via l'antibiorésistance).**

Parexemple, dans le cas de la tuberculose bovine, les mesures de biosécurité mises en place en élevage vis-à-vis de la faune sauvage (sécurisation des points d'abreuvement, bonne gestion de la distribution et du stockage de l'alimentation) viennent en complément de la surveillance et de la lutte réalisées en élevage et au sein du compartiment sauvage. GDS France en collaboration avec plusieurs partenaires a élaboré différents outils à destination des éleveurs (plaquette, formation), des intervenants (guide de bonnes pratiques) et [communiqué régulièrement sur cette thématique.](#)

Le concept « Une Seule Santé (One-health) », regroupe de nombreux facteurs et fait appel à des compétences multiples. Dans ce cadre, la biosécurité en élevage peut être identifiée comme un des leviers majeurs de la protection de la santé animale et humaine ainsi que de la préservation de l'environnement d'où notre implication forte dans ce domaine.

Une commission ovine mobilisée pour protéger la santé de tous les cheptels ovins français



La commission ovine de GDS France est composée du réseau des GDS ainsi que de membres invités issus des organisations impliquées dans la santé ovine : [Races de France](#), [la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires](#), [la Fédération nationale ovine](#), [la Coopération Agricole](#) et [l'Unité Mixte Technique \(UMT\) Santé des ruminants](#) pilotée par [l'Institut de l'élevage](#) et [l'École nationale vétérinaire de Toulouse](#). Elle est présidée par un élu ovin-lait (Bernard LACOMBE, président du GDS de l'Aveyron), un élu ovin-viande (Valéry LECERF, président du GDS Pas-de-Calais) et animée par GDS France.

Cette organisation permet à la commission **d'avoir à la fois la vision des éleveurs ainsi que l'ensemble des expertises techniques et scientifiques**. La commission traite, de façon technique et concrète, ces différents sujets et émet des avis permettant au Conseil d'Administration de GDS France de décider. Parmi les sujets traités :

Wohlfahrtia magnifica : l'émergence explosive de cette nouvelle infestation parasitaire sous une forme nouvelle en zone limousine et poitevine à partir de 2012 a nécessité une approche harmonisée du fait de son impact sanitaire, économique et géographique. En quelques années, la zone impactée est passée de quelques communes à plusieurs départements situés sur plusieurs régions.

La commission ovine a ainsi coordonné, en lien avec les acteurs sanitaires locaux, l'approche globale et notamment de biosécurité concernant cette problématique sanitaire. La [plaquette d'information à l'attention des éleveurs et des techniciens](#) ainsi que [le document d'accompagnement des prélèvements \(DAP\)](#) permettant de préciser les modalités de prélèvements et les informations utiles en cas de suspicion, sont à votre disposition [sur le site de GDS France](#).

Biosécurité en élevage ovin : la protection de son troupeau grâce à une démarche préventive globale de biosécurité permet une nouvelle approche de la santé de son troupeau. La biosécurité permet de prendre en compte l'ensemble des risques sanitaires concernant son élevage et d'apporter une solution globale, pragmatique et économique. Les éleveurs appliquent déjà des mesures de biosécurité au quotidien. La démarche proposée vise simplement à organiser et structurer cette mise en œuvre de façon objective et surtout adaptée au contexte et au besoin de chaque éleveur et de chaque élevage. Dans le cadre de la commission, [des supports présentant les bonnes pratiques en élevage ovins](#) ont été élaborés et sont proposés sur le site de GDS France.

Gale psoroptique ovine : depuis plusieurs années, des GDS, des éleveurs et des vétérinaires font état d'une recrudescence de cas de gale ovine (*Psoroptes ovis*) et de difficultés concernant la prévention et le traitement des élevages. Cette maladie acarienne est hautement contagieuse et a d'importantes conséquences tant sur la Santé et le Bien-être des animaux que sur l'économie de l'élevage. Un programme de gestion (prévention, surveillance et lutte) a été défini à partir d'une démarche globale qui repose sur la biosécurité, le bien-être animal et une approche agro-écologique (ciblage et réduction des traitements). Par ailleurs, l'arrivée d'un nouveau kit sérologique et l'approche épidémiologique utilisée vont permettre d'améliorer la sensibilité et la spécificité de la surveillance. Enfin, le dépistage pré-transhumance permettra de sécuriser la montée en estive. [Le programme de gestion de la gale ovine](#) est accessible directement sur le site de GDS France.

Coup d'oeil sur la Clavelée



La clavelée ou variole ovine est une **maladie virale très contagieuse qui peut engendrer jusqu'à 80-100 % de mortalité chez les agneaux**. Elle tient son nom du latin clavus, c'est-à-dire clou, car quand les croûtes sèchent (principalement au niveau de la face) elles ressemblent à la tête d'un clou.

Cette maladie est apparue dans le sud et le centre de l'Espagne courant septembre 2022. [La veille sanitaire internationale de la Plateforme ESA](#), à laquelle participe GDS France, permet d'avoir un suivi continu et réactif de la situation. Au-delà des animaux, le matériel en général (camions, vêtements, bottes...) peut être contaminé. **La laine peut garder le virus pendant plusieurs semaines après la guérison. Les croûtes qui tombent à terre constituent un réservoir puisque le virus peut survivre pendant 6 mois.** La maladie se propage par vague. **L'éradication immédiate, la détection précoce et la protection des cheptels (biosécurité) sont nécessaires d'un point de vue sanitaire, économique et réglementaire afin de figer la situation le plus rapidement possible et ainsi limiter la propagation de la maladie.**

La section Études et Recherche

POURQUOI UN FINANCEMENT DE LA RECHERCHE PAR GDS FRANCE ET POUR QUELS RÉSULTATS ?

La section Études et Recherche de GDS France assure le financement total ou partiel de programmes d'études ou de recherche sur la santé animale (maladies, pathologies, génétique, économie, environnement, hygiène...). Après avis de la Commission Études et Recherche, le financement des projets est validé par le Conseil d'Administration de GDS France. Avec 1 million d'euros de dotation sur le dernier exercice clos, c'est un peu plus 900 000 euros qui ont été dépensés sur des projets validés par GDS France.

L'intérêt de cette section peut s'illustrer au travers de quelques dossiers d'importance et d'envergure menés ces dernières années et financés par les éleveurs :

Les activités de référence analytique

se poursuivent en partenariat avec l'Anses avec pour objectif de disposer de l'ensemble des outils de dépistage qui répondent aux besoins prioritaires des éleveurs, des GDS et de toutes les parties prenantes et ce pour toutes les espèces de ruminants.

La validation des outils avant leur mise sur le marché et pour certains programmes, le suivi des laboratoires de terrain, sont menés par le site Anses de Niort pour l'IBR, la BVD et la Paratuberculose et par le site de Maisons-Alfort pour la Besnoitiose, le Visna et le CAEV.

Pour illustrer l'importance de ce partenariat, on pourra citer une étude d'envergure portant sur **l'évaluation des outils de mélange de sérums par le Laboratoire National de Référence IBR qui a permis à GDS France et à l'État français de négocier avec la Commission européenne, la reconnaissance du programme d'éradication avec ses spécificités.**



L'intégration des analyses de mélange dans la loi de santé animale a permis d'éviter un surcoût de 200 millions d'euros pour la ferme française en 2020 tout en maintenant ses capacités d'exportations de bovins.

Vers la maîtrise de la paratuberculose dans les élevages français grâce à la sélection génomique : l'agent de la Paratuberculose provoque des pertes économiques dans l'élevage bovin. Or les programmes de maîtrise de la maladie actuellement proposés

ont un rapport coût-bénéfice insuffisant du fait de la lente progression de l'infection, de la survie de l'agent infectieux dans l'environnement, de la faible performance des outils de dépistage et du coût des réformes précoces. C'est pourquoi GDS France, avec l'appui de ses partenaires (INRA, APIGENES, ALLICE (devenue ELIANCE) et les GDS du Grand Ouest), a investi de façon conséquente pour mettre au point de nouveaux moyens de maîtrise de la maladie, notamment via l'amélioration des capacités innées des bovins de résistance ou résilience à l'infection grâce à la sélection génétique.

Des index de susceptibilité à la paratuberculose sont disponibles depuis avril 2022 en race Holstein et à venir sur les autres races ce qui permet de proposer de nouvelles stratégies de lutte contre cette maladie.

Les risques sanitaires liés à la méthanisation collective

notamment en matière de fièvre Q (zoonose) et de Paratuberculose sont un enjeu

important compte tenu de la croissance de cet outil dans le paysage français. Aussi GDS France, en partenariat avec l'Anses, a élaboré un protocole d'étude dans le courant de l'année pour évaluer les risques de diffusion après méthanisation de ces germes résistant dans l'environnement. Avec l'appui financier de la DGAL, une partie des analyses seront effectuées courant 2023 par les laboratoires de référence de Sophia Antipolis et de Niort et une partie des prélèvements seront effectués par le réseau des GDS.

Un nouveau souffle pour la section Études et Recherche pour encore plus d'innovations

Tout en conservant sa finalité mutualiste, les membres du Conseil d'Administration de GDS France ont souhaité donner une nouvelle impulsion à la section : **orienter la section Études et Recherche vers de la recherche et développement, accroître l'expertise scientifique, améliorer la lisibilité de GDS France sur son volet scientifique, chercher des financements extérieurs pour cofinancer les innovations en santé animale.** En plus des membres du réseau des GDS, seront dorénavant habilités à déposer des dossiers dans le cadre d'un appel à projets, tout organisme technique ou de recherche public ou privé dans le cadre d'un partenariat ou d'un consortium impliquant le copilotage du projet par un membre du réseau des GDS. Les axes voire les sujets faisant l'objet des appels à candidatures seront publiés à une fréquence au moins annuelle et la sélection des dossiers s'effectuera, en plus des compétences internes au Réseau, avec l'appui d'experts externes.

Ces nouvelles modalités de fonctionnement de la section Études et Recherche permettront de répondre aux souhaits de GDS France de renforcer ses liens avec les partenaires en proposant à ces derniers, soit de candidater, soit d'apporter leur expertise.

AGENDA 2023

► 25 FÉVRIER AU 5 MARS 2023

Salon International de l'Agriculture

GDS France vous donne rendez-vous au SIA 2023, dans le hall 1 au plus proche des éleveurs. Suivez notre actualité sur notre [page LinkedIn](#) et restez informés !

► 13 ET 14 AVRIL 2023

Congrès de GDS France à Tours

La rencontre annuelle du réseau des GDS se déroulera en 2023 **les 13 et 14 avril en région Centre dans le département d'Indre-et-Loire au Palais des Congrès de Tours.** Les informations quant à cette rencontre seront transmises dans les jours à venir.



@Comite-interprofessionnel-AOP

Circuits-courts et santé animale

Le terme « Circuits-courts » fait référence à une modalité de vente/consommation dans laquelle le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs est très réduit, voire nul. Au delà de l'intérêt économique, avec une meilleure valorisation des produits de l'exploitation et du travail de l'éleveur, le modèle permet de créer du lien entre le monde agricole et les consommateurs. Dans ce modèle économique et sociétale, la qualité sanitaire des produits doit d'être maîtrisée. Le 21 octobre dernier s'est réuni pour la 1^{re} fois dans nos locaux la commission « circuits-courts et prévention des zoonoses alimentaires ». La création de cette commission a été validée par le Conseil d'Administration de GDS France de décembre 2021. Céline Matthieu, éleveuse de bovins en région PACA et Présidente de cette commission, a accepté de répondre à nos questions dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle commission au sein de GDS France.

« [...]L'accompagnement des éleveurs en circuits-courts, s'inscrit ainsi dans la continuité des actions sanitaires de notre Réseau.»



POURQUOI GDS FRANCE A CHOISI DE METTRE EN PLACE UNE COMMISSION CIRCUITS-COURTS ?

Les circuits-courts sont actuellement en plein développement ou devrais-je plutôt dire « en plein regain d'intérêt ». Afin de maintenir le haut niveau sanitaire des productions fermières, et d'accompagner au mieux les éleveurs qui le souhaitent dans cette transition, GDS France et le Réseau des GDS ont décidé de mettre en place la commission circuits-courts. Un certain nombre de GDS accompagnent les éleveurs producteurs fermiers depuis longtemps, tandis que d'autres souhaitent étudier la faisabilité de cette mise en œuvre. L'accompagnement des éleveurs en circuits-courts, s'inscrit ainsi dans la continuité des actions sanitaires de notre Réseau.

QUELS SONT LES PREMIERS OBJECTIFS DÉFINIS POUR CETTE COMMISSION ?

Les premiers objectifs identifiés pour cette commission sont : **mutualiser les compétences présentes au sein du Réseau, améliorer la visibilité des actions déjà mises en place et valoriser**

l'expertise des GDS en la matière. Les actions mises en œuvre s'adressent aux membres de notre Réseau, aux éleveurs producteurs fermiers mais également à nos partenaires. En accord avec ces orientations, une des premières actions de la commission a été la réalisation d'une cartographie des actions proposées par les GDS auprès des producteurs fermiers. Elle permet d'identifier sur notre carte Réseau et à l'aide d'un pictogramme, les départements et/ou régions ayant une section « circuits-courts ». Cette carte est disponible [sur le site de GDS France](#) : cliquez, par exemple, sur la région PACA et survolez les pictogrammes vous verrez qu'il existe une section qui s'occupe des circuits-courts. L'objectif est, à terme, que chaque producteur fermier puisse bénéficier a minima de conseils et d'un accompagnement sanitaire, s'il le souhaite.

COMMENT L'ACCOMPAGNEMENT SUR CE VOLET POURRAIT-IL S'ENVISAGER ?

La commission « circuit-courts et prévention des zoonoses alimentaires », n'a pas pour vocation d'accompagner directement les éleveurs. **Elle est un lieu de partage d'expérience et de création d'outils mutualisés pour**



les GDS afin qu'ils puissent proposer aux producteurs fermiers, en accord avec leurs particularités locales, l'accompagnement sanitaire qui convient à leurs besoins.

PENSEZ-VOUS OUVRIRE CETTE COMMISSION À DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS ?

Cette commission toute jeune n'est pour l'instant pas ouverte aux partenaires extérieurs, le temps de la laisser se structurer. Cependant, la nécessité de son ouverture a d'ores et déjà été identifiée. Elle permettra de poursuivre et de renforcer les partenariats existants dans les différents territoires afin d'être en mesure de proposer un accompagnement optimal des éleveurs producteurs fermiers en circuits-courts.